Voyage féminines Gers

Event - Voyage féminines Gers ↻

Title	Voyage féminines Gers
When	Sam, 3. Mai 2025 - Dim, 4. Mai 2025

Description

Madame,

La Commission féminine du CODEP organise un voyage itinérant féminin le 3 et 4 mai à Condom. Le départ se fera à la salle des fêtes de Lavilledieu à 8 h. Un véhicule de soutien nous accompagnera durant ce séjour.

Le samedi, nous allons parcourir 105 km et 1031 m de dénivelé. Les plus courageuses pourront faire le grand circuit, celui-ci vous permettra de visiter le village médiéval de Larressingle. Elles devront parcourir 119 km et 1230 m de dénivelé.

- circuit court : openrunner 20669394

- circuit long : openrunner 20669121

Le dimanche, le parcours sera équivalent avec 108 km et 928 m de dénivelé afin de rejoindre Lavilledieu. Openrunner 20669067

L'hébergement se fera au camping de l'Argenté dans des chalets (3 ou 4 personnes par chalet)

Le dîner et le petit déjeuner seront pris au restaurant « le moulin du petit gascon ».

Les draps et les serviettes de toilette ne seront pas fournis, chacune doit apporter un sac à viande ou un duvet. Elisabeth Taupiac vous propose de vous prêter des sacs à viande. Pensez à la contacter afin qu'elle vous le réserve.

Les repas du samedi et du dimanche midi seront sortis du sac.

En PJ vous trouverez (parite "Fichiers" juste au-dessous)

- La fiche d'inscription qui est individuelle, elle doit être signée,

- Le dossier sécurité FFCT (joints à ce dossier les 10 règles d'or et le questionnaire santé). Oups ! Problème technique avec le fichier, résolution en cours...

A l'inscription vous devez verser un acompte de 20 euros. Le solde sera à régler au plus tard le 12 avril. Ce dernier sera calculé en fonction du nombre d'inscrites. Le prix du séjour n'excédera pas 60 euros par personne. Suivre le planning suivant :

- Date limite de l'inscription le 21 mars, accompagnée d'un acompte de 20 euros.

- Versement du solde le 12 avril au plus tard. On vous communiquera le montant total dès que possible.

Rappel

Un nouveau décret qui vient de paraître modifie les règles en matière d'éclairage des vélos.

Il est réglementaire d'avoir des sources d'éclairage sur le vélo ou le cycliste dans la mesure où ces dispositifs ne sont pas clignotants tout le temps.

Une réunion avant le séjour est prévue le lundi 28 avril à 19h30. On communiquera l'heure et le lieu à toutes les personnes inscrites ultérieurement.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter :

- Simone 06.61.95.26.44
- M.Christine 06.30.70.46.60
- Elisabeth 06.27.27.83.67

Cordialement,

La commission féminine du CODEP

Files

- Bulletin incription voyage au féminin [47.5 KB]

Venue - Comité Départemental de Cyclotourisme (CODEP82)

Location	Comité Départemental de Cyclotourisme (CODEP82)
County	Occitanie - Tarn-et-Garonne
Country	FR
Website	https://cyclotourisme82-ffct.fr/